



HOLD-UP SUR LA FORFAITARISATION DES SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES EN HÔPITAL



On entend

« Il y a un hold-up sur le forfait médicaments. »

Vraiment ?

Depuis l'instauration en 2006 d'un forfait pour les spécialités pharmaceutiques en hôpital (dit « forfait médicaments ») pour les séjours hospitaliers classiques, ce sont près d'1,62 milliard d'euros qui ont été soustraits cumulativement aux hôpitaux !

UNESSA décrypte :

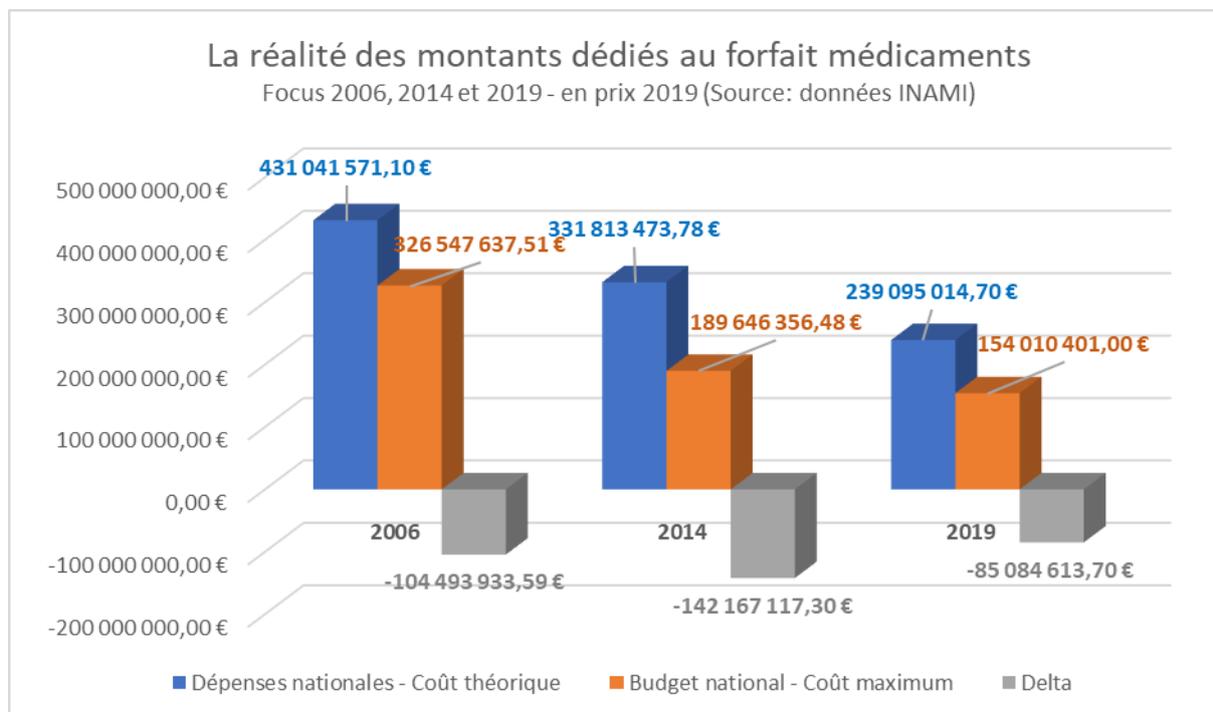
Le « budget global pour la forfaitarisation de l'intervention de l'assurance pour les spécialités pharmaceutiques remboursables dans les hôpitaux » représente en quelque sorte les dépenses maximales admissibles pour ces médicaments au niveau national.

Ce budget global a été fixé à 154 millions d'euros au 1^{er} juillet 2019, et a ainsi subi une diminution de 8.38% par rapport au 1^{er} juillet 2018.

Force est de constater que le budget global prévu pour le forfait médicaments est loin de couvrir l'enveloppe des dépenses de l'ensemble des hôpitaux belges, estimée quant à elle à 239 millions d'euros au 1^{er} juillet 2019.

A y regarder de plus près, l'écart entre le budget global et cette enveloppe nationale des dépenses en spécialités pharmaceutiques représente un manque à gagner de près d'1,62 milliard d'euros cumulés depuis 2006, dont 602 millions d'euros depuis 2014.

Ce constat est d'autant plus préoccupant que la diminution du budget global se répercute directement sur le forfait médicaments de chaque hôpital. Au niveau national, le forfait médicaments moyen s'est vu diminuer de près de 59% depuis 2006 (24% depuis 2014).



Par ailleurs, la pharmacie hospitalière est mise sous pression. Elle doit non seulement faire face au nombre croissant d'admissions (14% de plus depuis 2006) et à la charge de travail additionnel que cela implique, mais également aux nouvelles exigences qui s'imposent à elle (medical devices, normes LASA, médicaments falsifiés, pharmacie clinique, etc.). Tout cela sans financement supplémentaire.

Comme le montrent les dernières études MAHA, la situation des hôpitaux est alarmante pour un tiers d'entre eux et devient critique pour les autres. Et les marges disponibles qui permettent un rééquilibrage des services déficitaires se réduisent d'année en année.

UNESSA demande que les mesures d'économie imposées par le passé au travers du forfait médicaments soient réinjectées dans le secteur pour garantir le maintien d'une prise en charge de qualité au bénéfice du patient.

UNESSA estime que de nouvelles mesures d'économie ne sont plus possibles ! La santé est un investissement et non un coût. La santé n'est pas une variable d'ajustement budgétaire !

UNESSA est en faveur d'un pacte budgétaire qui garantit une stabilité pluriannuelle et cela, d'autant plus dans le cadre de la mise en réseaux cliniques des hôpitaux.